

SELARL EXEJURIS

Renaud OLIVEAU

Huissier de Justice Associé

28 rue Antoine Lavoisier

77680 ROISSY EN BRIE

hdjoliveau@gmail.com

Tel : 01 64 43 52 70

Fax : 01 60 28 39 31

PROCES-VERBAL
DE
DESCRIPTION



exeJuris

COMMISSAIRE
DE JUSTICE

Compétence territoriale :

Cour d'Appel de Paris
(dept 77-75-91-93-94-89)

EXPEDITION

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION



L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS
ET LE TREIZE FEVRIER

A LA REQUETE DE :

Le syndicat des copropriétaires de la résidence Charles Prieur sis 221 avenue Charles Prieur à 77190 DAMMARIE LES LYS, représenté par son syndic en exercice la société SYLVIE LENFANT GESTION IMMOBILIERE, société par actions simplifiée à associé unique immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MELUN sous le numéro B 791 193 410 dont le siège social est situé 175 place de la 2^{ème} Division Blindée à 77350 LE MEE SUR SEINE agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés audit siège en cette qualité.

Ayant pour avocat Maître Guillaume MEAR,
Avocat au Barreau de MELUN, associé de la Société Civile Professionnelle d'Avocats MALPEL & ASSOCIES, exerçant 21 avenue Thiers à 77008 MELUN CEDEX.

Agissant en vertu de la Loi n° 2010-1609 du 22 décembre 2010 et des dispositions du Décret n° 2012-783 du 30 mai 2012.

Le commandement de payer valant saisie ayant été signifié le 23/12/2022 ; le paiement de la somme due n'étant pas intervenu, le procès-verbal de description des lieux devant figurer au cahier des conditions de vente doit être effectué.

Je, Maître Renaud OLIVEAU, Huissier de Justice Associé au sein de la SELARL EXEJURIS dont le siège social est 28 rue Antoine Lavoisier à 77680 Roissy en Brie, soussigné,

Les jour, mois et an que dessus, je me suis transporté sur la commune de Dammarie les Lys (Seine & Marne) au 221 avenue Charles Prieur, parcelle cadastrée section AX n°436 accompagné d'un géomètre du Cabinet DHS afin d'élaborer le procès-verbal de description de l'immeuble saisi.